
Maître d'Ouvrage

PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE

21-29, avenue du Général de Gaulle
94 038 - CRÉTEIL Cedex

Marché public de travaux pour la mise en conformité des installations électriques et dispositifs de sécurité incendie de la Sous-Préfecture de l'Hay-les-Roses

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

R.C.

Date limite de remise des offres : Mardi 16 décembre 2014 à 14h00

SOMMAIRE

1- OBJET DU MARCHÉ	3
1-1. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché	3
1-2. Objet du marché.....	3
1-3. Variantes.....	3
1-4. Négociation	4
2- CONDITIONS DU MARCHÉ	4
2-1. Caractéristiques principales	4
2-2. Durée du Marché	4
2-3. Lieux d'exécution	4
2-4. Modification de détail du dossier de consultation.....	5
2-5. Délai de validité des offres	5
2-6. Monnaie	5
2-7. Dossier de consultation	5
3- PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	6
3-1. Contenu du pli.....	6
3-2. Critères de jugement des offres	7
3-3. Présentation des plis.....	8

1- OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de travaux (lot unique) passé en procédure adaptée avec possibilité de négociation conformément à l'article 28 du Code des Marchés publics.

Pour garantir la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et le principe de transparence des procédures, le présent marché fait l'objet d'une publicité.

1-1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC QUI PASSE LE MARCHE

Préfecture du Val-de-Marne
21/29, avenue du Général de Gaulle
94038 Créteil Cedex

Représentée par le Préfet du Val-de-Marne

1-2. OBJET DU MARCHE

Le présent document a pour objet de définir l'ensemble des travaux pour la mise en conformité des installations électriques et des dispositifs de sécurité incendie de la Sous-Préfecture de l'Hay-les-Roses située au 2 avenue Larroumès ainsi que le bâtiment annexe situé au 1 rue Jean Jaurès à l'Hay-les-Roses.

Le marché est traité en un lot unique (électricité) dont les travaux concernent également les corps d'état suivants :

- Menuiserie
- Bloc porte
- Faux-plafond

Les obligations spécifiques confiées aux titulaires et les lieux d'exécution sont décrits dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières.

L'ensemble des travaux se situe à l'intérieur de 2 enceintes en activité et le maintien de l'activité est impératif.

1-3. VARIANTES

Les candidats sont libres de proposer des variantes mais devront toujours d'abord présenter une offre de base avec les options obligatoires.

1-4. NEGOCIATION

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'ouvrir les négociations avec les 3 candidats les mieux classés.

2- CONDITIONS DU MARCHÉ

2-1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La description de l'offre et ses spécifications sont indiquées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il y a un lot unique (Electricité) avec 3 corps d'état techniques.

2-2. DUREE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une période de 6 mois dont 1 mois de préparation de chantier selon le planning prévisionnel des travaux joint.

Le candidat retenu devra présenter, avant l'exécution du marché, un planning des tâches détaillées de l'ensemble des travaux prévus.

2-3. LIEUX D'EXECUTION

Adresse d'exécution du marché : Sous-Préfecture de l'Hay-les-Roses (Bâtiment principal)
2 avenue Larroumès
94240 L'HAY LES ROSES

ET ANNEXE (bâtiment annexe)
1 rue Jean Jaurès
94240 L'HAY LES ROSES

Visite des locaux

Afin d'apprécier avec exactitude la nature des prestations entrant dans le cadre du marché, des visites seront organisées par l'Administration et le Maître d'œuvre, la Société T3E.

Pour les rendez-vous, il convient de prendre contact avec :

- **Renseignements techniques :**
 - M. Rachid TOUABI 01.49.56.61.93 rachid.touabi@val-de-marne.gouv.fr
 - M. Vincent PERDRIX 01.49.56.62.58 vincent.perdrix@val-de-marne.gouv.fr
- **Renseignements administratifs :**
 - Mme Muriel MOREAC 01.49.56.61.20 muriel.moreac@val-de-marne.gouv.fr

A l'issue de la visite, la société soumissionnaire fera viser par le représentant de l'administration le certificat figurant à la fin du présent règlement. L'absence de ce document dans la candidature rend cette candidature non conforme.

2-4. MODIFICATION DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION

La Préfecture du Val-de-Marne se réserve le droit d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2-5. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les candidats doivent présenter des offres valables cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

2-6. MONNAIE

Le candidat est informé que le marché sera conclu dans l'unité monétaire EURO.

2-7. DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation comprend les pièces ci-dessous :

- L'Acte d'Engagement (DC3)
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières LOT UNIQUE (CCTP)
- Le Règlement de la Consultation (RC)
- Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
- Cahier des Charges Fonctionnelles avec observations du Coordinateur SSI (CCF)
- Les plans du Bâtiment principal :
 - SI 14/01 RDC bas
 - SI 14/02 RDC haut
 - SI 14/03 Niveau 1
- Les plans du Bâtiment annexe :
 - SI 14/04 RDC
 - SI 14/05 niveau 1
 - SI 14/06 Niveau 2
- Le Dossier Technique Amiante (DTA)
- Le planning prévisionnel des travaux.

Le dossier peut également être téléchargé (version java 1.6 et zip) en se connectant sur la plate-forme des Achats de l'État à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence MPT2014009 ou sur le site Internet de la Préfecture du Val-de-Marne (www.val-de-marne.gouv.fr)

3- PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

3-1. CONTENU DU PLI

Les candidats fourniront à l'Administration un pli libellé comme suit :

**« Marché public : NE PAS OUVRIR
Travaux pour la mise en conformité des installations électriques et dispositifs de
sécurité incendie de la Sous-Préfecture de l'Hay-les-Roses**

Ce pli contiendra une enveloppe unique comportant la candidature et l'offre (y compris les options obligatoires) et éventuellement les offres variantées.

L'enveloppe comportera les documents relatifs :

1/ à la présentation du candidat, soit :

- Une lettre de candidature sur le modèle du formulaire DC1, complétée, datée et signée par le représentant du candidat <http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics>
- La déclaration du candidat sur le modèle du formulaire DC2, complétée, datée et signée par le représentant du candidat <http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics>
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société.
- L'extrait du registre du commerce (Kbis) ou toute pièce équivalente
- Références pour des prestations similaires à l'objet du marché
- RIB avec IBAN

Documents à fournir si la situation du candidat le justifie :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Documents à fournir par tous les candidats pour apprécier leur capacité professionnelle, technique et financière à exécuter le marché :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global **ET** le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices ;
- Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé de la prestation ;
- Présentation de l'entreprise indiquant les moyens techniques et humains dont le candidat dispose ;
- Pour le LOT UNIQUE (Electricité) : le candidat devra justifier de l'obtention de la qualification QUALIFELEC en cours de validité.

2/ à l'offre, soit :

- L'acte d'engagement (AE) DC3 complété, daté et signé par le représentant légal du candidat pour l'offre de base et pour chacune des variantes éventuelles proposées ;

- Le Règlement de Consultation (RC) à accepter sans modification, daté et signé par le représentant légal du candidat ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) à accepter sans modification ; daté et signé par le représentant légal du candidat ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), à accepter sans modification ; daté et signé par le représentant légal du candidat ;
- Un mémoire technique présentant les moyens humains prévus, l'organisation qui sera adopté pour exécuter le chantier, le matériel utilisé, les fiches produits, le traitement des déchets, ainsi que le planning d'exécution des travaux que l'entreprise compte mettre en œuvre (Cf. critère 1)
- La DPGF complétée, datée et signée par le candidat.
- Le planning prévisionnel de réalisation de l'opération, daté et signé par le représentant légal du candidat

3-2. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront examinées en fonction des critères mentionnés ci-dessous :

• Qualité technique de l'offre :	60 %
• Offre financière	40 %
Total.....	100 %

Les critères définis ci-dessus seront appréciés selon les éléments ci-après :

Critère 1 : Qualité technique de l'offre (60%)

Sous critère A : Valeur technique

- . A1 *Note méthodologique d'exécution des travaux et notamment organisation du chantier vis-à-vis des contraintes imposées par le maintien permanent de l'activité, qualité de l'organisation vis-à-vis de tous les corps d'état*
- . A2 *Dispositions prises pour assurer le suivi permanent des installations, lors des basculements sur la nouvelle installation et pendant toute la durée de l'opération afin de respecter la continuité de service*
- . A3 *Liste des dispositions prises pour protéger les équipements existants pendant toute la durée des travaux et durant les livraisons des matériels*
- . A4 *Mémoire indiquant les moyens et la méthodologie de mise en œuvre des dispositifs de protection dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales liées au travail en site occupé*
- . A5 *Liste nominative des personnels de l'entreprise qui sont appelés à travailler sur le site avec qualifications et habilitations justifiant de leur capacité à réaliser les travaux du cahier des charges ainsi que les précisions sur l'organisation et la description de leur rôle dans cette opération*
- . A6 *Un dossier technique comprenant la documentation précise et détaillée pour chaque matériel et appareil*

Sous critère B : Politique environnementale

- . B1 *Plan de maintenance afin d'optimiser la sûreté du site et des équipements*
 - . B2 *Dispositions techniques prévues en matière d'économie d'énergie*
 - . B3 *Dispositions prévues par les Sociétés en termes d'environnement (acoustique, évacuation des déchets et recyclage de matériels)*
- **Critère 2 : Offre financière (40%)**
 - . *Sous critère a : Prix de l'offre*
 - . *Sous critère b : Cohérence des quantités chiffrées dans le DPGF*

3-3. PRESENTATION DES PLIS

Date limite de réception des plis : Mardi 16 décembre 2014 à 14h00

Adresse à laquelle les plis doivent être déposés :

Préfecture du Val-de-Marne
Direction des **R**essources **H**umaines et des **A**ffaires **F**inancières et **I**mmobilières (**DRHAFI**)
Bureau du **C**ourrier et des **R**elations avec les **U**sagers (**BCRU**)
21/29, avenue du Général de Gaulle
94038 - Créteil Cedex

Le BCRU est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h, et jusqu'à la date limite de réception des plis mentionnés ci-dessus.

Le dépôt donnera lieu à la délivrance d'un récépissé.

Si les offres sont envoyées par courrier, elles devront parvenir à la même adresse et dans les mêmes délais par pli recommandé avec avis de réception postal. Le délai postal n'est pas opposable à l'Administration.

Les offres qui ne rempliraient pas ces obligations ne seront pas examinées et seront retournées à leurs auteurs.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL DE MARNE

CERTIFICAT DE VISITE DES LIEUX

Prendre rendez-vous avec :

Rachid TOUABI

01 49 56 61 93

E-mail : rachid.touabi@val-de-marne.gouv.fr

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA MISE EN
CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET
DISPOSITIFS DE SECURITE INCENDIE DE LA SOUS-
PREFECTURE DE L'HAY-LES-ROSES**

Nom de l'entreprise :.....
.....

Nom et qualité de son représentant :.....
.....

Visa et cachet du représentant de l'entreprise :

Date de la visite :

Nom et visa du représentant de l'Administration :

Nota : L'entreprise reconnaît avoir consulté le Dossier Technique Amiante du bâtiment annexe de la Préfecture abritant les bureaux concernés par les travaux.